

Communiqué

---

## Aménagement des accès au pont de Tancarville

---

**Les travaux d'amélioration des accès du pont de Tancarville débuteront en avril 2014. Les aménagements futurs permettront d'améliorer les abords du pont en termes de sécurité des usagers, de fluidité du trafic et d'insertion de l'ouvrage dans son environnement.**

Ce sont en moyenne 18.000 véhicules par jour qui empruntent le pont de Tancarville. Ce chiffre dépassera les 22.500 véhicules d'ici 2030, dont 25% de poids lourds. Avec ses 2 voies dans chaque sens de circulation, le Pont de Tancarville est adapté à l'évolution de ce trafic, contrairement à ses accès, qui sont aujourd'hui sous-dimensionnés.

Par conséquent, les ralentissements se multiplient aux heures de pointe sur les deux rives, et les risques d'accidents augmentent. Il devient donc nécessaire de fluidifier et de sécuriser le flux principal entre Le Havre et Paris, ainsi que les flux secondaires qui desservent les communes environnantes. C'est pourquoi la CCI du Havre s'est vu confier l'amélioration de ses accès pour que le pont de Tancarville continue d'offrir à ses usagers le service qu'ils sont en droit d'attendre.

### 3 zones d'aménagement sont prévues sur les 2 rives du pont



« Tête sud ». Le rond-point actuel est amené à disparaître au profit d'un nouvel aménagement. Les voiries d'accès actuelles seront partiellement conservées et réaménagées pour le déplacement des vélos et piétons.

« Tête nord ». À l'emplacement de l'actuelle gare de péage, une sortie à droite dans chaque sens de circulation permettra l'accès aux communes voisines, sans gêner le flux principal Le Havre/Paris. Un ouvrage d'art enjambera le flux principal pour restaurer tous les échanges entre les voies secondaires.

« Giratoire nord ». Un accès direct sera créé entre la fin de l'autoroute et la rampe d'accès au pont pour que le flux principal, reliant Paris au Havre, ne soit plus interrompu par les autres véhicules. L'accès au rond-point actuel sera toujours possible dans les deux sens de circulation, ainsi que l'accès à la route des convois exceptionnels. Cette solution devrait résoudre le double point de congestion actuel aux heures de pointe : la fin de l'autoroute et la RD982 desservant la zone industrielle de Notre-Dame-de-Gravenchon.

Déplacement de la gare de péage sur la rive sud. Actuellement enclavée entre deux falaises au Nord, la gare de sera déménagée sur la rive sud. Un bâtiment d'exploitation respectant la réglementation thermique 2012, y sera construit à proximité pour accueillir les personnels et le public.



### **Le calendrier du projet**

Les travaux d'aménagement des accès démarreront en avril 2014. La fin du chantier est prévue en juin 2016 pour la partie routière, et fin 2016 pour les derniers aménagements paysagers.

### **Coût et financement de l'opération**

Le coût d'objectif de l'opération est de 65 millions d'euros HT, soit 80 millions d'euros TTC, financés par les fonds propres des concessions de la CCI du Havre et un emprunt classique à hauteur de 60 M € auprès d'un pool bancaire.

### **Les principes généraux de circulation pendant le chantier**

Le principe consiste à assurer la circulation des VL et PL dans les 2 sens et sans interruption, pendant la durée des travaux. Pendant cette période, les PL et convois exceptionnels de catégorie 1 uniquement pourront circuler et traverser les zones de travaux. Les autres catégories de convois exceptionnels devront emprunter des itinéraires de substitutions (par le pont de Normandie ou le Pont de Brotonne).

### **Les outils et dispositifs d'information**

En phase travaux, les usagers du pont pourront s'informer de l'avancement du chantier et des conditions de circulation en consultant le site internet de la CCI.

Tous les abonnés seront invités à s'inscrire au système d'alerte par l'envoi de SMS : à chaque fois qu'une information concernant le chantier Tancarville est publiée sur le site internet de la CCI, l'abonné reçoit une alerte SMS.

Les transporteurs et acteurs routiers seront également informés régulièrement de l'avancement du chantier et des éventuelles restrictions de circulation.

---

Contact presse : Marianne Dalloz T. 02 35 55 27 29 - [mdalloz@havre.cci.fr](mailto:mdalloz@havre.cci.fr)

La Chambre de commerce et d'industrie du Havre a pour mission de soutenir les entreprises de son territoire à chaque étape de leur développement, de représenter les entreprises dans les débats essentiels pour l'avenir de l'Estuaire de la Seine et d'animer la vie économique de son territoire. Elle représente aujourd'hui plus de 7000 entreprises industrielles, commerciales et de services, situées sur un territoire de 29 communes.